

Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 40 • avril • mai • juin 2004

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

L'ÉSPÉRANTO

L'éducation permanente bien sûr !

EDITO

Ca bout de partout! 3

ANALYSE

De l'éducation populaire
à l'éducation permanente:
évolution d'une législation 4

Entre espoirs
et désenchantements 6

Toits, toit... mon toit 8

Et si nous étions
des jardiniers... 10

De l'accroche
à l'action 12

Echevin
en éducation
permanente? 14

VIE DE L'ISCO

L'ISCO
en 2003-2004 16

EN BREF

19

AGENDA

23

FICHES PÉDAGOGIQUES

Un processus pour former
des sujets et des acteurs
sociaux

Artistes

DU SOIR ET DE LA NUIT

Leurs journées ressemblent à celles de tout un chacun: usine, chômage, bureau, ménage. Mais quand vient le soir, la nuit ou le week-end, ils peignent, sculptent, écrivent, photographient.

Travailleurs du jour, ils sont les Artistes du Soir et de la Nuit. Leur vie est là, entre l'établi et la toile, entre le burin et le bureau.

Leurs œuvres reflètent un regard personnel sur leur environnement direct, leur milieu professionnel, leur entourage: des gens et des lieux, le paysage de leur vie.

Quand un ancien ouvrier forgeron peint une toile représentant une forge, c'est tout autre chose qu'une image folklorique, désuète ou maladroite, c'est une tranche de vie qui s'étale, et l'amour et la dureté d'un métier qui s'affirment.

Les artistes nous montrent le monde comme ils le voient et nous amènent ainsi à le regarder autrement.

Une chose est sûre: même sous leur carapace anonyme, ce sont des artistes, des vrais.

Les reproductions présentées dans ce numéro proviennent de nombreuses expositions réalisées par des groupes d'Artistes du Soir et de la Nuit des Equipes populaires. ■



LA PETITE FILLE AU BALCON
ODILE HANOTEAU

ADRESSE DE CONTACT:
EQUIPES POPULAIRES
(MONIQUE VAN DIEREN),
RUE DE GEMBOUX, 48
À 5002 - NAMUR
TEL: 081/73.40.86
FAX: 081/74.28.33
E-MAIL: VANDIEREN@E-P.BE

Comité de rédaction:

Christian Boucq, France Huart, Frédéric Ligot,
Marina Mirkes, Christian Piret, Michèle Stessel

Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro,
Danielle Gorman

CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25

E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:

Christian Piret
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:

DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Ca bout de partout !

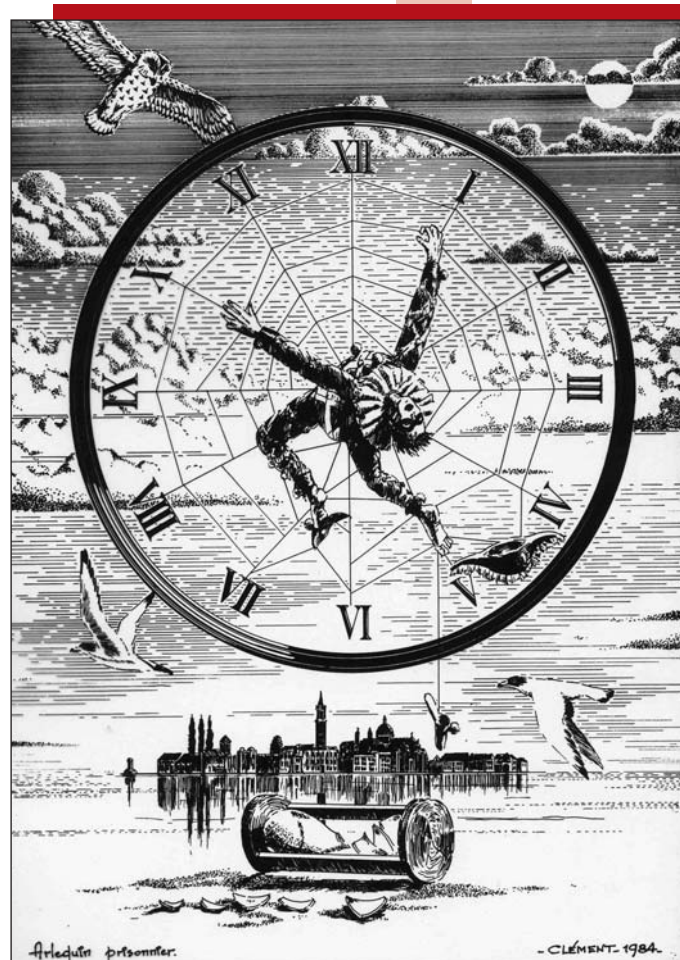
PAR MARINA MIRKES, ANIMATRICE
COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

ARLEQUIN PRISONNIER
LOUIS CLÉMENT

Le secteur de l'éducation permanente adulte reconnue dans le cadre du décret de 76 est en ébullition. Un nouveau décret a vu le jour récemment et de nombreuses associations ont présenté leur dossier préparatoire à la reconnaissance. Mais, cette effervescence concerne aussi, et surtout les actions - et elles sont nombreuses - de sensibilisation, de réflexion, de conscientisation, d'interpellation... menées aux quatre coins de la Communauté française (ou de la Région Wallonie-Bruxelles si on préfère) en vue des élections du 13 juin.

Le secteur jeunesse, autre acteur important de l'éducation permanente, n'est pas en reste. A titre d'exemple, le CJC¹ mène actuellement une campagne intitulée "Y' a un nœud! La société en jeu, enjeux des OJ²" qui a pour but de faire connaître les nœuds du secteur associatif et les enjeux des élections communautaires de juin.

Et qu'on se le dise, l'éducation permanente est bien au cœur des pratiques de mouvements, associations, centres de formation, services de proximité, maisons de quartier, écoles de devoirs,... Tous ne sont pas reconnus et ne relèvent pas du décret de reconnaissance des organisations d'éducation permanente. Mais tous sont convaincus que seule une démarche critique, citoyenne et collective menée selon des principes précis peut permettre à chacun-e, quelle que soit sa situation, d'être un véritable acteur dans son environnement de vie et donc dans la société dans laquelle il/elle vit. C'est une conviction fondamentale qui fait de chacune d'entre nous des hommes et des femmes "libres" (ou "debout") et responsables. Cela reste une option révolutionnaire, soyons-en fiers. ■



1 CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE OÙ SE RETROUVENT LA JOC, LES J/CSC ET JEUNESSE ET SANTÉ

2 ORGANISATIONS DE JEUNESSE

De l'éducation populaire à l'éducation permanente: ÉVOLUTION D'UNE LÉGISLATION

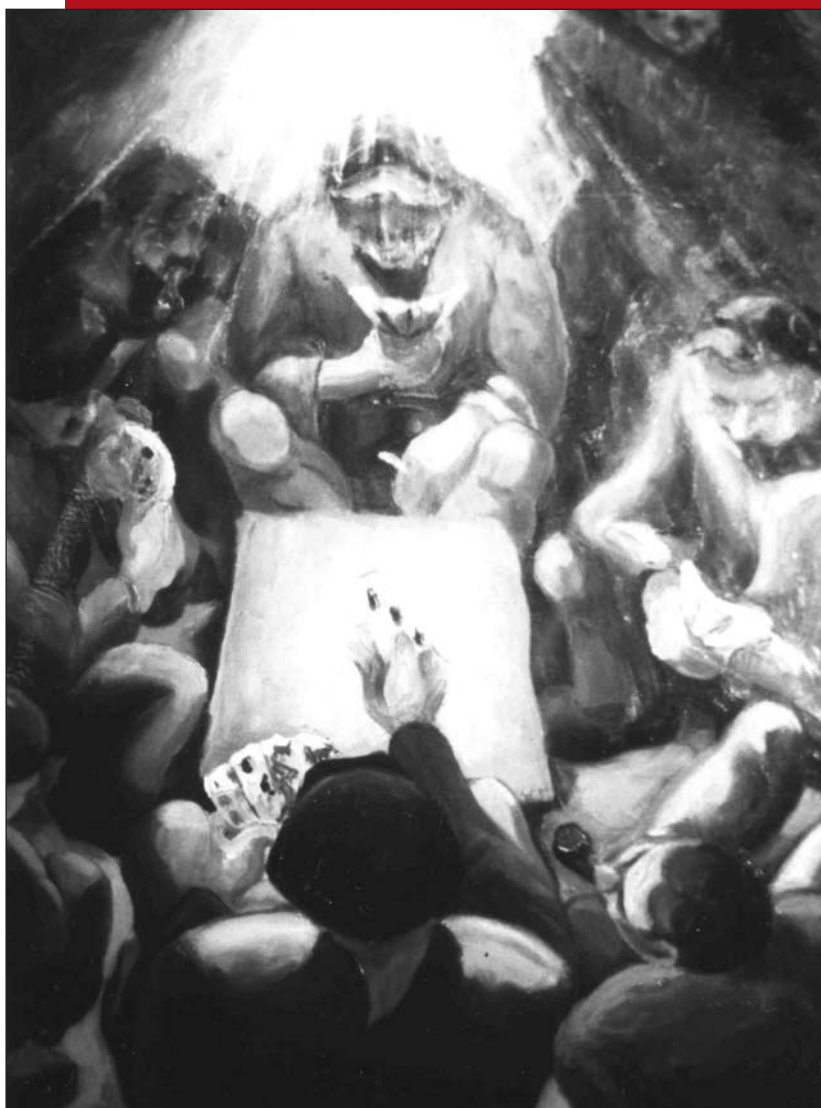
PAR MICHÈLE STESSEL,
ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

Au 19^e siècle, la classe ouvrière est marginalisée dans de nombreux domaines: politique, social, économique, mais également éducatif et culturel. L'analphabétisme est une des raisons qui l'empêche de réagir face aux injustices dont elle est victime. Aussi un axe d'action du mouvement ouvrier sera-t-il de lut-

ter pour l'obtention de l'instruction primaire gratuite et obligatoire pour tous, et de manière générale pour le droit au savoir et à la culture.

Sur le terrain, les initiatives des organisations ouvrières tant chrétiennes que socialistes prendront diverses formes. Des organismes destinés à la vulgarisation des connaissances sont également créés par certains bourgeois progressistes, notamment la Ligue de l'enseignement (1864) qui revendique l'instruction obligatoire, crée des bibliothèques populaires et organise des conférences populaires. Dans le monde chrétien se créent des cercles d'études animés par des prêtres et des intellectuels, rassemblant des ouvriers et des jeunes sur des questions sociales.

A cette époque, l'Etat ne se préoccupe guère de l'éducation populaire. Par contre, certaines villes et provinces subventionnent les organisations établies sur leur territoire. Les organisations sociales se fédèrent et créent leurs propres initiatives de formation, comme les "Semaines syndicales" (1908), ancêtres de nos Semaines sociales et les cercles d'études des Unions professionnelles féminines chrétiennes (1912). En 1915, est constitué autour d'un cercle d'études un premier syndicat des



LES JOUEURS DE CARTE
YVON LAURENT

apprentis, lancé par Joseph Cardijn. De cette initiative émergera la Jeunesse syndicaliste en 1919 et la JOC en 1925.

Après la Première Guerre mondiale, suite à l'instauration du suffrage universel (1919) et la participation des socialistes au pouvoir, l'Etat intervient plus directement dans le domaine social. En matière d'éducation, on note aussi plusieurs avancées: l'instruction primaire obligatoire adoptée en 1914 entre en application.

En matière de démocratisation de la culture, le socialiste Jules Destrée, Ministre des sciences et des arts, prend une série de mesures dont une loi visant au développement des bibliothèques publiques et un arrêté relatif aux œuvres complémentaires de l'école. L'A.R. du 5 septembre 1921 fixe les règles d'octroi des subsides de l'Etat "aux universités populaires, extensions universitaires, cercles d'études et conférences et toutes œuvres analogues, à l'exception de celles relevant de l'administration des Beaux-Arts"¹.

Dans les années trente, la législation s'étend aux pratiques artistiques exercées en amateur qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion des loisirs dits "sains" pour les milieux populaires: cercles d'art, fanfares, harmonies, théâtre,... Paradoxalement, cette législation ne définit pas l'éducation populaire, ni le public auquel elle s'adresse. La politique dont elle résulte vise d'une manière globale à permettre l'accès de tous les citoyens au savoir et à la culture. De façon plus précise, elle poursuit un double objectif: l'émancipation de la classe ouvrière, objectif progressiste et la moralisation de la classe ouvrière, objectif teinté de paternalisme. On parle alors beaucoup d'accès à la culture (sa "démocratisation") alors que les organisations socio-éducatives promeuvent déjà des méthodes d'éducation permanente (le "voir-juger-agir" de la JOC, les méthodes d'enquêtes préconisées par Victoire Cappe dans des cercles d'études). C'est de l'ensemble de ces initiatives qu'émergera le

concept de démocratie culturelle à l'honneur dans le futur décret de 1976. Le Mouvement ouvrier chrétien, et plus particulièrement Georges Liénard, ont largement contribué à l'élaboration du texte de ce décret.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, deux idées vont sous-tendre la politique culturelle: créer au niveau de chaque localité un lieu où tous les acteurs de l'éducation populaire peuvent se réunir et permettre grâce au soutien financier des pouvoirs publics, la diffusion de la culture jusque dans les plus petites localités du pays. Ce projet se concrétisera notamment avec les Tournées Art et vie en 1950 et en 1953, avec la Discothèque nationale (devenue Médiathèque).

En 1967, le plan Wigny prévoit la mise en place d'une structure à plusieurs niveaux visant la démocratisation et la décentralisation de la culture: les Foyers culturels au niveau local et les Maisons de la culture au niveau de l'arrondissement.

Ces organismes remplissent à la fois une double mission de diffusion de la culture et d'éducation permanente.

En 1970, les conditions d'agrégation et d'octroi des subventions sont précisées: les Maisons de la culture et les Foyers culturels sont définies comme des structures d'accueil et d'actions susceptibles de coordonner et d'aider les initiatives existantes. Les premières ont une mission d'animation culturelle au départ d'un programme annuel, les seconds sont chargés de l'animation socioculturelle d'une communauté locale fondée sur la participation du plus grand nombre à la réalisation d'un programme d'éducation permanente.

Dans les années septante, Marcel Hicter, directeur général de la jeunesse et des loisirs au Ministère de l'Education nationale et de la Culture, initie une orientation nouvelle à la politique culturelle. Selon lui, les politiques de démocratisation des études et de la culture

n'ont pas complètement atteint leurs objectifs. Deux raisons sont liées à cet échec partiel: le fait que l'on n'a pas tenu compte des cultures propres à chaque groupe, à chaque région, et l'absence de participation des gens concernés. La culture reste quelque chose d'extérieur aux milieux populaires, un produit des classes bourgeoises parachuté vers eux, faisant d'eux des consommateurs passifs et non des acteurs.

Au concept de démocratisation de la culture se substitue donc celui de démocratie culturelle. Cette idée de démocratie culturelle imprègne en effet le décret du 8 avril 1976 sur l'éducation permanente, qui fixe les conditions de reconnaissance et d'octroi des subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socioculturelle des travailleurs.

Pour la première fois, l'éducation permanente est définie en insistant sur l'aspect critique et actif de la formation permanente et en favorisant le monde du travail par un financement plus important accordé aux organisations qui agissent sur les inégalités rencontrées par les milieux populaires. ■

POUR EN SAVOIR PLUS:

ACCS-MOC, Regards croisés sur l'éducation permanente. 1921-1976, Bruxelles, EVO Société, 1996.

DE WASSEIGE, A., Communauté Bruxelles-Wallonie. Quelles politiques culturelles?, Gerpinnes, Editions Quorum, 2000.

CARHOP, Sur les traces des luttes sociales en Wallonie. Lutter, rêver, combattre, Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, 2002.

¹ Moniteur belge, 21-22 novembre 1921, n°325-326.

ENTRE ESPOIRS et désenchantements¹

PAR JEAN-MICHEL CHARLIER,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DES ÉQUIPES POPULAIRES

Le monde de l'éducation permanente est en ébullition.

Le nouveau décret est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

Nul ne doute que, sur le fond, il sera profitable au secteur.

Quant à la façon dont il atterrira sur le terrain et au sein de chacune des associations, c'est une autre paire de manches...

qu'un "relookage", des possibilités de développement - et de lui assurer progressivement un financement durable. Objectif atteint? Le décret, en lui-même, le laisse espérer. Il a été construit dans un long processus de dialogue et de débat avec les associations et le Conseil supérieur de l'éducation permanente. Ce décret est donc celui que le Ministre, autant que les acteurs de terrain, en majorité, ont voulu.

Traduction fondamentale de ce constat: l'article 2 du décret qui réaffirme les objectifs de l'EP: l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. (...) favoriser et développer principalement chez les adultes: a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société; b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation; c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Le nouveau décret réaffirme donc - et ce n'est pas si banal - la volonté de nos pouvoirs publics de soutenir et financer la contestation citoyenne!

QUATRE "MÉTIER" SPÉCIFIQUES

Le premier changement porte sur

la reconnaissance des organisations elles-mêmes. La volonté du législateur a été de reconnaître les acteurs de l'EP selon leurs spécificités. Chaque association devra faire des choix, en fonction de ses priorités d'action. L'article 3 du nouveau décret distingue ainsi quatre "métiers". Celui de la "participation, éducation et formation citoyennes" (axe 1). L'axe 2, institue le métier de la "formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs". Celui de la "production de services ou d'analyses et d'études" (axe 3). Celui, enfin, de la "sensibilisation et information" (axe 4) (voir tableau ci-joint).

Au-delà la reconnaissance par axe, les organisations seront reconnues comme association (reconnaissance dans deux axes maximum) ou comme mouvement (reconnaissance dans au moins trois axes). Le profil minimal d'un mouvement "décret 2003" est celui de l'organisation présente sur tout le territoire, avec des sections locales et au moins trois structures régionales, et qui travaille au moins en partie avec les milieux populaires... Notons que la nouvelle législation passe quasiment aux oubliettes l'ancienne discrimination positive à l'égard des milieux populaires. Il s'agira désormais de travailler notamment avec ces publics et non plus de manière prioritaire...

FAIRE ÉMERGER L'ICEBERG

Deuxième changement: l'exigence de visibilité et de rayonnement public. On reproche très souvent à l'EP son manque de visibilité. Il convient de rappeler, à sa décharge, qu'elle met en œuvre des trajectoires souvent invisibles. Qu'elle agit d'abord sur les mentalités et les comportements. Et qu'en ce sens, elle n'est sans doute pas totalement étrangère au fait que la Communauté française (CF) de Belgique reste un espace relativement privilégié face aux percées populistes et extrémistes qui ont touché tous nos voisins directs... L'EP a d'abord pour vocation une action souterraine.

Il n'empêche qu'elle s'y cantonne trop souvent. Le décret institue de nouvelles obligations à ce sujet,

AXE 1 Participation, éducation et formation citoyenne Mener des actions et programmes d'éducation et/ou de formation, élaborés avec les membres et les participants, permettant l'exercice de la citoyenneté active et participative	AXE 2 Formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs Mettre sur pied des programmes de formation dans le champ de l'EP
AXE 3 Production des services de documentation et d'outils pédagogiques, soit production d'analyses, recherches et études critiques	AXE 4 Sensibilisation et information Organiser des campagnes de sensibilisation publique

sans tomber dans le piège du "tout en façade".

L'ETAT PASSE CONTRAT

Le troisième changement porte sur le mode de contractualisation entre les pouvoirs publics et l'associatif privé. Jusqu'alors les actions réalisées par les organisations d'EP étaient jaugées par les pouvoirs publics au regard des objectifs du décret et des publics ciblés (le célèbre "chapitre2"). Le nouveau décret introduit la notion de "contrat-programme". Chaque association aura donc pour obligation d'établir un plan d'action de 5 ans, sur base duquel la contractualisation avec la CF s'opérera. En positif, la nécessité pour chaque association d'une réflexion sur une cohérence de moyen terme, meilleur positionnement des objectifs et des moyens à mettre en œuvre, programmation plus rigoureuse,... Certains diront donc que la mesure va dans le sens d'une professionnalisation accrue du secteur.

Deux réserves de taille. La première porte sur les logiques mêmes de l'EP. Si le propre de l'EP est de partir des réalités des gens et de construire avec eux, comment programmer de manière suffisamment précise un plan d'action à 5 ans? C'est un des paradoxes du décret auxquels les modalités d'application devront absolument répondre. Au risque de mettre en œuvre une nouvelle "évangélisation des foules", plutôt qu'une démocratie culturelle.

Seconde réserve: le contrat-programme ouvre davantage la porte d'une logique très peu présente dans le secteur. Celle de la subsidiarité, où l'Etat délègue au privé (l'associatif en l'occurrence) la mise en œuvre de missions publiques qu'il subventionne et contrôle, jusqu'y compris dans les actions et programmes à réaliser. L'Etat prend de fait une place dans les orientations de contenu que les associations détermineront. Chose impossible dans le décret de 76. Le décret ne garantit en tout cas pas qu'il n'en sera rien...

LA LASAGNE DE L'ESPOIR

Tous ces changements aboutiront-ils finalement à influencer sur le "nerf de la guerre", à savoir garantir enfin à l'EP un financement qui lui permette de se pérenniser et de se consacrer à ses missions essentielles avec plus de quiétude? Nombreux sont ceux qui entretiennent secrètement l'espoir... tout en craignant que le célèbre adage "beaucoup d'appelés et peu d'élus" soit finalement d'application. Car tout dépendra bien sûr de la reconnaissance obtenue par chaque association. A ce sujet, l'enjeu se situe bien au niveau des arrêtés d'application.

Le décret met en œuvre la désormais célèbre "lasagne" du Ministre Demotte: un financement par couches successives. En fonction de son type de reconnaissance, chaque association recevra une subvention "emploi" correspondant à un certain nombre de points.

Première couche.: un "forfait" établi sur base de la reconnaissance obtenue. Seconde couche: le subside fonctionnement; probablement fixé à 19% du forfait emploi. Troisième couche: la subvention annuelle d'activités, liée au contrat-programme, qui devrait selon les derniers chiffres avancés se situer à 33% du total emploi + fonctionnement. Cette appétissante lasagne entretient tous les espoirs... pour autant que le re-financement du secteur et de la CF tienne ses promesses. Le texte du décret n'évite évidemment pas la célèbre précaution d'usage affirmant que le gouvernement alloue des subides "dans les limites des crédits budgétaires disponibles..." (art.9).

UN DÉCRET QUASIMENT TOUT BON?

Rien de dérangeant en effet à ce qu'on incite les associations à plus de professionnalisme, à plus de visibilité, à plus de cohérence et qu'en sus, on tente de mieux assurer leur assiette financière. Sur les principes beaucoup de bonnes choses. Et pourtant rien n'est acquis. De très nombreuses incertitudes demeurent sur les modalités concrètes et précises qui détermineront le type de reconnaissance que chacun obtiendra. Or c'est bien de cela dont l'avenir de chacun dépendra. Puisque le type de reconnaissance obtenue conditionnera in fine le financement public et les logiques d'action prioritaires de chacun. L'essentiel reste donc à venir. Chaque association s'y prépare activement. Pour les organisations actuellement reconnues, une période transitoire a démarré au 1er janvier. Une période durant laquelle chacune d'elle devra positionner sa demande de reconnaissance et adapter ses pratiques aux exigences du décret et de ses arrêtés. Si l'on entend grincer des dents, cela risque bien d'être dans les prochains mois. ■

1 Sur base d'un article paru dans Démocratie

Toits, toit... mon TOIT

PAR NATHANAËLLE ADAM,
PERMANENTE CIEP-ISCO BRUXELLES

Dans le cadre d'une campagne d'action politique et d'éducation permanente, le CIEP du MOC de Bruxelles mène l'enquête en vue des élections régionales.

Les objectifs poursuivis sont multiples: être à l'écoute de réalités objectives et subjectives vécues par des bruxellois-e-s en lien avec le mouvement, concernant le logement, une des compétences attribuées au pouvoir régional; faire prendre conscience à un plus large public de l'état de la situation en matière de vécus et de besoins; susciter "le(s) débat (s)" quant aux solutions à apporter; et affiner les propositions du memorandum.

"OBJECTIVER LA PROBLÉMATIQUE"

Le CIEP a organisé une journée de formation intermouvements pour

actualiser les connaissances des participant-es sur la réalité du parc de logements en région Bruxelloise. Nous nous sommes aussi penchés sur les différents acteurs. Quelques chiffres et comparaisons avec les deux autres régions et d'autres villes européennes nous ont permis d'élargir notre vision de la problématique. Nombre de logements à Bruxelles, composition du parc de logements privé/public, etc.

Une farde pédagogique est mise à la disposition des animateurs-trices à utiliser comme simple valise "ressources" et/ou support d'animation.

Nous organisons enfin une matinée de formation "méthodologique" en direction de ceux et celles qui veulent adapter l'outil d'animation à un public spécifique.

"INCONTOURNABLE SUBJECTIVITÉ"

Notre postulat est le suivant: le logement nous touche profondément, même de manière archaïque. Besoin de protection, de se sentir à l'abri. A l'abri des intempé-

ries (un "toit" pour se protéger du froid, du chaud) et des risques de maladie, mais aussi à l'abri des regards, de la sphère publique: avoir un espace à soi, une vie privée.

Pour respecter l'autre, des précautions sont à prendre, notamment en "vivant l'expérience" pour anticiper ce que l'on risque de rencontrer lors des futures animations et faire face aux moments délicats. En effet, parler de son logement, c'est se mettre en jeu, se dévoiler.

Le rôle de l'animateur-trice est de créer avec le groupe un climat de respect et d'écoute. Il est aussi d'acter les sentiments d'injustice, de honte, de pudeur, d'accueillir les émotions telles que la colère, la tristesse et permettre d'en sortir aussi.

Il est également d'aider le groupe à distinguer le temps de l'action et celui de l'analyse. Malgré l'aspect délicat, les animations en groupe sont privilégiées parce que nous voyons l'intérêt de socialiser l'expérience de vie. Elles permettent de prendre conscience de la dimension collective du problème.

Enfin, un suivi peut être assuré par les animateurs-trices des organisations ou formateurs-trices "alpha" et insertion socio-professionnelle.

CONCRÈTEMENT, DANS UN GROUPE EN INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Après avoir institué la prise de parole par la présentation de chacune, nous cadrans le travail d'animation... "Qu'est-ce que l'éducation permanente?"

Le mot éducation évoque: éducation des enfants, des adolescents, des adultes... mais aussi des lieux où l'on éduque: la famille, l'école, les associations ISP... Le mot permanence évoque d'autres réalités: "Le pharmacien fait des permanences". Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'il est ouvert quand tout le monde est fermé... Pour les autres, le mot n'évoque rien.

On pourrait dire que l'éducation permanente comporte une affirma-

LES NAVETTEURS
GILBERT PIRON





ATELIER DE PIERRE WINTGENS

tion fondamentale quand "le discours dominant souligne l'impossibilité à éduquer, nous avons la conviction que l'on peut au contraire éduquer, ou plutôt s'éduquer réciproquement à la citoyenneté critique..."

Connaissez-vous d'autres permanences? Oui: Permanence sociale, médicale, juridique, logement... Chacune de ces permanences concerne un pan, une part de notre vie, un domaine, un secteur,... La santé, la justice, la vie en société...

Et le secteur de l'éducation permanente? J'explique que c'est un petit secteur de l'éducation en Communauté française de Belgique, si on se réfère au budget qui lui est alloué. Je dessine une tarte et fais des parts. Son objectif est de former des citoyens critiques qui participent à la démocratie, qui font des choix en fonction de valeurs. Par exemple, nous sommes "tous" pour la paix! Mais comment y arriver? Certains proposent une stratégie dissuasive en préparant la guerre; d'autres prônent l'éducation et le développement. Le "quoi faire?" et le "comment faire?" font l'objet "du débat démocratique".

ET EN MATIÈRE DE LOGEMENTS?

Exprimons des situations concrètes: "J'habite un appartement, une maison, une chambre..., je suis locataire, j'ai trois enfants, je vivais dans un sous-sol sans fenêtre, le loyer était très cher, maintenant l'assistant social m'a trouvé un

logement mais c'est toujours cher 600 euros. Il me reste +/- 200 par mois quand j'ai payé mon loyer et mes charges." Qu'en pensent les participants? Qu'en pensent les autres? Quelles sont les causes de ces situations? Dans ce groupe, le partage est assez facile alors que les réalités, elles, sont dures.

ELARGISSONS LE REGARD

Combien de personnes sont concernées par des logements précaires ou en attente d'un logement social? Combien pourraient prétendre à un logement social? Combien de propriétaires et de locataires à Bruxelles? Dans quel type de logement? (privé, ville, social autre).

Savez-vous quelle société de logement gère votre immeuble? Comment pouvez-vous le savoir? Pour la semaine prochaine une telle se renseigne...

Les représentations sur les besoins en logements à Bruxelles sont sous-évalués. Où aller chercher de l'information? Qui a déjà été chercher de l'info? Une des participantes rencontre l'union des locataires marolliens... elle explique. Qui sont les différents acteurs en matière de logement et leurs intérêts? Les acteurs directs et indirects.

QU'EN DISENT LES EXPERTS?

Nous utilisons les données statistiques et les analyses de Pol Zimmer¹, Catherine Morenville², José Garcia³. Deux de ces experts étaient formateurs à la journée intermouvments.

ET VOUS?

Question par question nous lisons l'enquête et la remplissons individuellement. Certaines questions sont facultatives, respectant le caractère intime, d'autres questions sont ouvertes et peuvent permettre toute la subjectivité souhaitée.

Quelles seraient les actions à mener de manière prioritaire en matière de logement?

Le débat est ouvert... les propositions fusent.

Le 13 mai 2004, la société civile associative a organisé un débat à la salle de la Madeleine avec les têtes de listes (en principe) des partis politiques francophones (démocratiques). Deux têtes de listes présents (Ecolo, PS) et des représentants du cdH et MR ont été amenés à se positionner sur leurs projets pour Bruxelles en matière de logement. Les participant-es à l'enquête y ont été convié-e-s...

Nous sommes indignés qu'au XXIème siècle dans la Capitale de l'Europe certaines personnes sont sans abri et que des "toits" en principe protecteurs deviennent des facteurs de risques, de maladies physiques et de maladies "mentales"⁴ et des espaces d'oppression (cfr. marchand de sommeil).

Nous refusons la fatalité et nous espérons que les choix politiques et éthiques des citoyens-nes réhabiliteront la dignité humaine, base de la démocratie. ■

1 Responsable du service d'étude de la société du logement de la Région de Bruxelles Capitale

2 Journaliste à Démocratie, revue bimensuelle du MOC

3 Secrétaire général des syndicats de locataires

4 Observatoire Bruxellois de la pauvreté

Et si nous étions DES JARDINIERS...

PAR VIRGINIE DELVAUX,
PERMANENTE CIEP
DE LA PROVINCE DE NAMUR

Voilà, c'est fait. Depuis le premier janvier 2004, le nouveau décret sur l'éducation permanente (EP) est entré en vigueur. Il réaffirme largement les objectifs d'éducation permanente¹.

De plus, il a davantage mis l'accent sur la notion de visibilité par la mise en place d'un site Internet, la valorisation des actions locales, l'organisation d'activités orientées vers le grand public ainsi que sur la cohérence et l'évaluation de nos démarches par la rédaction d'un plan d'actions quinquennal. Autant d'ingrédients qui sont venus alimenter notre réflexion sur nos pratiques d'EP. Le congrès national du MOC de 2001 l'avait déjà esquis-

sé: étant donné l'évolution de l'environnement social, culturel, économique et politique, il nous faut adapter nos manières de faire et outils d'animation, de formation et d'action.

DES PRATIQUES EN TENSION

Dès lors, dans la fédération de Namur, des représentants du MOC et de ses organisations constitutives ont réfléchi pendant plus d'un an à l'élaboration d'une définition commune de l'EP. A partir de récits d'expériences concrètes, chacun a pu faire part de ses conceptions, de ses pratiques, de ses difficultés ainsi que de ses questions. La richesse de ces échanges a été partagée lors du Congrès provincial en février dernier. Ce dernier portait notamment sur l'EP. Des militants des quatre coins de la province et des organisations du MOC ont donc pu s'exprimer sur des problématiques aussi variées que l'action militante, sa visibilité, sa cohérence, son évaluation... et donner corps aux "tensions" vécues au cœur même des pratiques d'EP au sein des organisations.

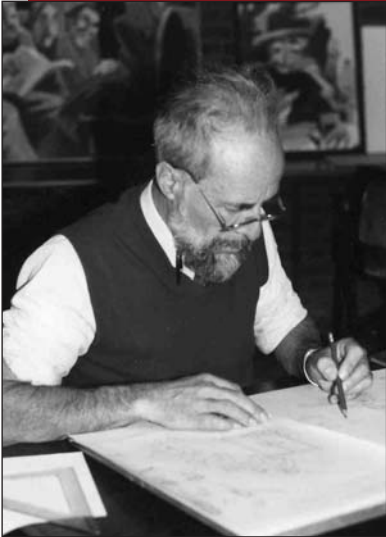
Car, il est vrai que nous avons parfois tendance à opposer "épanouissement personnel" et "action collective". Quel aspect est-il essentiel de développer? Peut-on faire l'un sans l'autre?

La question des disponibilités des acteurs est aussi à prendre en considération. Il n'est donc pas rare que des militants s'investissent de manière ponctuelle. Une certaine rupture apparaît donc dans la continuité de notre travail. Est-ce réellement problématique? Quelle alternative proposer?

Nous devons également développer des compétences d'équilibristes et, gérer une tension, entre le versant pédagogique ("mettre les gens debout") et le versant politique (dimension action sociale) de l'EP. Doit-on davantage faire pen-

ATELIER DE STANISLAS BRUS





ATELIER DE LOUIS CLÉMENT

cher la balance d'un côté? Comment concilier ces deux pôles?

Enfin, l'étape de l'évaluation est trop souvent négligée: Que souhaitez-vous évaluer? Comment et pourquoi est-ce si difficile d'évaluer notre travail?

Toutes ces questions n'entraînent évidemment pas de réponses univoques et aseptisées, tout droit sorties des manuels d'éducation, de sociologie, d'histoire sociale ni même du décret! Pour ma part, "les vérités" sont ailleurs, dans l'échange et la vision critique. Voilà pourquoi la réflexion proposée prendra plutôt la forme d'un éclairage symbolique sur nos démarches d'éducation permanente.

SEMONS, SEMONS,...

Serait-ce les prémisses du printemps? Mais en y regardant de plus près, toutes ces interrogations m'ont fait penser à l'acte banal de planter une graine. Et si notre travail d'EP prenait ses racines (!!) dans ce geste simple? Planter une graine en terre, c'est poser un acte citoyen durable. C'est continuer à faire vivre la terre de manière saine et diversifiée.

Planter une graine, c'est faire le choix de parier sur l'avenir d'un point de vue macroscopique: le bon développement de la plante influencera celui de la nature, de la société.

Mais planter une graine n'est bien sûr pas suffisant. C'est un travail

d'attention, de longue haleine, à mener jour après jour, semaine après semaine. C'est faire face aux intempéries, aux pollutions, aux choix de consommation, de société.

C'est apprendre à reconnaître les besoins de chaque plante afin de lui permettre de se développer pleinement. C'est finalement beaucoup de temps consacré avant de voir peut-être un jour sortir une petite pousse.

Pour des observateurs naïfs, ce germe ne représente pas grand-chose en comparaison du labeur passé, car comme le dit le renard dans le livre du Petit Prince de Saint Exupéry: "C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante".

Le jardinier, lui, sait que son arbre ne vient pas de naître. Qu'enfouies au fond de la terre, les racines se sont propagées et qu'elles sont la garantie de la viabilité. Des jardiniers, il y en a de toutes sortes, chacun apportant sa spécificité à la nature. Un arbre grandit rarement grâce aux bons soins d'un même jardinier. Nous arrivons souvent à un moment de l'évolution de l'arbre et nous ne l'accompagnons pas toujours jusqu'à maturation. Cela n'empêche cependant pas l'arbre de devenir grand et solide.

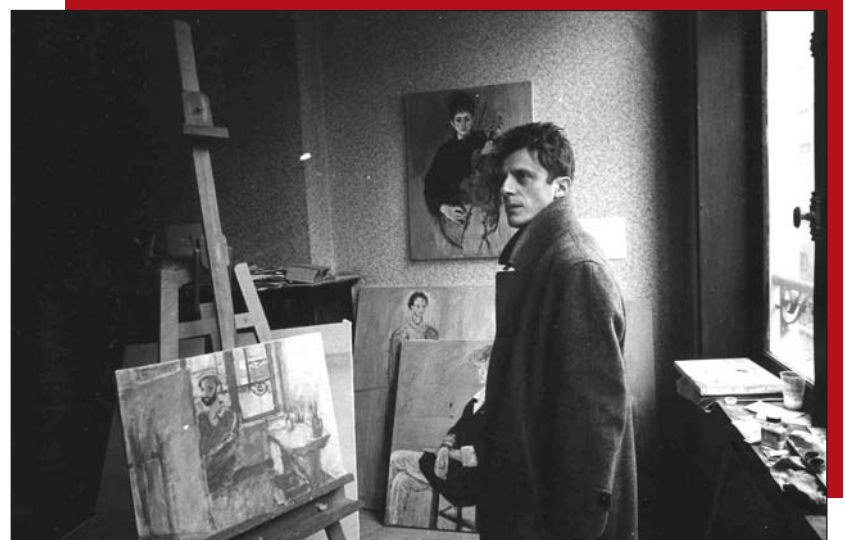
Au fil des saisons, nous sommes d'ailleurs parfois surpris de voir germer de jeunes pousses que l'arbre aura pris soin de disperser. Nous avons alors là la preuve que notre action n'a pas été vaine et que notre arbre a trouvé dans son environnement les éléments favorisant la production d'un monde neuf et sain.

L'EP, c'est un peu tout cela: agir à long terme et dans la proximité en vue de rendre les personnes à la fois solides (épanouissement personnel) et fertiles (production solidaire visible). L'EP, ce sont les racines d'un développement harmonieux de la société. Il est donc bien difficile de rendre palpable et quantifiable le travail fourni pendant tout ce temps.

Pour toutes ces raisons et ces questions, n'hésitons pas à nous arrêter et échanger sur nos pratiques de jardiniers afin que nos mains vertes, pourquoi pas, fassent germer des "oliviers" dans notre paysage politique de demain. ■

1 Lire à ce propos l'article de Jean-Michel Charlier.

ATELIER DE STEFANO - CONSOLE



De l'accroche À L'ACTION

PAR PIERRE GEORIS,
DIRECTEUR AID

Les premiers centres de formation des AID1 sont nés à l'initiative du CIEP. Pas étonnant que la manière d'intégrer la philosophie de l'éducation permanente (EP) dans l'insertion socio-professionnelle ait été une préoccupation constante.

UNE BONNE IDÉE, DIFFICILE À CONCRÉTISER

Au départ, il y a un principe éthique. Le mouvement ouvrier est démarche volontaire de refus d'une fatalité qui fait des classes populaires en général des populations exploitées et exclues de la citoyenneté active (= de la possibilité de participer à la décision publique).

Il y a plusieurs façons complémentaires de mener cette lutte: l'action législative de partis politiques, l'expression publique d'un groupe de pression, le syndicalisme,... l'EP. Les pratiques d'EP sont, d'une

part, de nature "éducative" ou "pédagogique" et d'autre part, d'action collective. Leur grande caractéristique est le refus d'un contenu "plaqué" défini uniquement à l'extérieur des personnes concernées. Il s'agit d'abord de permettre à l'individu d'avoir la compréhension de sa propre expérience. Dans cet esprit, une personne entreprend une démarche de formation si elle est assurée de trouver réponse à ses problèmes.

Un travail d'EP se joue ainsi à plusieurs niveaux. Il y a "l'accroche", souvent très longue, qui nécessite connaissance d'un milieu de vie, le repérage des problèmes concrets, la formulation d'une réponse possible à ces problèmes et la mise en œuvre d'un processus d'action.

Les problèmes rencontrés sont généralement vécus individuellement. Une des spécificités de l'EP sera de mettre en œuvre une réponse collective.

L'action des mouvements d'EP ne se limite cependant pas à cette "accroche", même s'il y a progrès à avoir réussi à créer une solidarité immédiate entre des individualités qui ne réfléchissent pas spontanément en termes collectifs. Rencontrer le principe éthique est un défi: il est aussi possible de s'investir dans des actions de solidarité au profit d'autres personnes, sans revendiquer d'en obtenir un avantage immédiat pour soi-même ou ses proches.

Cela nécessite la perception que la société est en état de définir et construire un projet de développement, et que chacun peut y prendre une part active (être les citoyens de leur société). Un tel projet dépasse les compétences individuelles, mais chacun doit pouvoir y prendre sa place.

Cet aspect du travail d'EP s'appuie généralement sur des dispositifs plus construits de formation, même si l'aspect contractuel reste bien présent entre les parties (contrairement à un programme "scolaire" très/trop rigide, on peut négocier des aménagements par rapport à l'offre).





Aussi, une stratégie d'EP consiste à faire s'emboîter des actions "d'accroche" et des actions de formation ou de solidarité plus large, avec différents publics, et à travailler à ce que les différents publics puissent faire des liens entre leurs situations de vie souvent différentes. Ce grand enjeu est particulièrement difficile à mettre en œuvre dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle.

LE DÉBAT EN AID

À l'origine des AID, le débat était très vif dans le CIEP. Certains disaient que les démarches "éducation permanente" et "formation professionnelle" étaient très différentes (ce qui est exact), donc inconciliables (ce qui est un point de vue plus discutable). Pour ceux-là, ce n'était pas le job d'un mouvement d'EP de se lancer dans de la formation professionnelle.

D'autres cependant ont défendu qu'il était possible de marier les deux logiques. D'une part, il faut être intégré pour pouvoir exercer sa pleine citoyenneté (une démarche d'insertion socio-professionnelle prépare à celle-ci). D'autre part, l'insertion professionnelle visée n'est pas celle qui consiste à savoir "exécuter servilement les mêmes gestes pendant huit heures en fermant sa gueule". Elle implique aussi une visée critique.

De manière concrète, nous avons mis en place des modules spécifiques de "vie sociale dans tous les groupes" et des "conseils coopé-

ratifs" réunissant régulièrement les stagiaires et les formateurs autour des enjeux de la gestion collective de la formation.

Depuis, les années ont passé. Les modules "vie sociale" se sont maintenus partout. Les conseils coopératifs quant à eux n'existent plus partout, et quand ils existent, leur périodicité est devenue plus proche de la mensualité que de la semaine.

PRATIQUE EN TENSION

La volonté est de passer progressivement de "l'accroche" à l'action collective. D'évidence, on s'en sort plutôt bien pour l'accroche. Mais la suite est plus problématique. Il y a en effet beaucoup de déperdition. La réalité d'un groupe de stagiaires en formation est systématiquement "ponctuelle": on n'a dès lors pas le temps de négocier de vrais changements, ou alors ce sont des changements qui s'appliqueront au groupe suivant. Ce n'est pas très mobilisateur, car une des

SOLITAIRE

MADELEINE REMY

raisons pour progresser, c'est se rendre compte qu'en faisant les choses ensemble on peut les faire bouger. Le projet du "pouvoir organisateur" peut être celui de l'EP; il n'empêche que la priorité doit être de rencontrer les projets des stagiaires, qui sont de formation professionnelle. Quant aux formateurs, ils ne sont pas tous acquis à la démarche d'EP: la plupart sont d'abord des (bons) "professionnels de leur métier"; c'est de toute façon ce qu'on leur demande d'être d'abord.

Enfin, une question est: l'objectif de citoyenneté est-il circonscrit à l'intérieur d'un module particulier ou bien est-il porté par tout le dispositif?

Face à tout cela, la chose la plus importante est de se donner une culture commune. Rien ne vaut le débat... qu'on relance périodiquement. ■

1 AID (Actions intégrées de développement) est un réseau d'associations agréées comme entreprises de formation par le travail (EFT) ou comme organisme d'insertion socio-professionnel (OISP).

SOLIDAIRES

MADELEINE REMY



Echevin EN ÉDUCATION PERMANENTE?

PAR CHRISTIAN BOUCQ,
ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

En passant de l'autre côté du miroir, on change de rôle: de la position d'acteur critique interpellant et proposant, il s'agit de passer à la position de gestionnaire, de décideur.

Assumer un mandat politique n'est pas un travail d'éducation permanente. A partir de ma récente expérience de mandataire politique local, je hasarde ici quelques réflexions à ce propos. Le travail d'éducation permanente est un cheminement qui amène des groupes volontaires à parcourir un chemin depuis leur espace d'expérience privée vers l'espace public, généralement sous forme de revendications, de négociations ou d'interpellations.

Le mandataire public agit dans l'espace public où il se doit de prendre des décisions, de mettre en œuvre des actions, des orientations dans l'intérêt collectif. Bref, la célèbre phrase "eux c'est eux et nous c'est nous" met en évidence cette différenciation d'acteurs.

Cependant, les chemins se croisent et les alliances sont bienvenues, voire souhaitées. Le responsable politique peut être actif dans ces alliances de plusieurs manières. Pour reprendre cela au niveau local ou communal (selon le voca-

ble associatif ou politique) nous pourrions déceler quatre types de croisements possibles.

Croisement par les structures

Les responsables politiques peuvent mettre en place et faire fonctionner des structures participatives. Ainsi, les Conseils consultatifs sont des espaces que les communes peuvent créer et qui sont un premier lieu d'échange avec des groupes ou associations représentatives. Dans notre commune, on peut par exemple compter des Conseils des Seniors, de la Famille et de la Jeunesse -assez classiques-, un Conseil de l'Environnement et de la Qualité de la Vie qui regroupe les quelque 23 comités de quartier de la Commune, le Comité nord-sud à partir duquel se développent des actions le plus souvent portées par l'échevin concerné. Depuis peu, le Conseil de Prévention a été instauré, il réunit les représentants d'institutions préventives ou judiciaires (Procureur du Roi, commissaire de

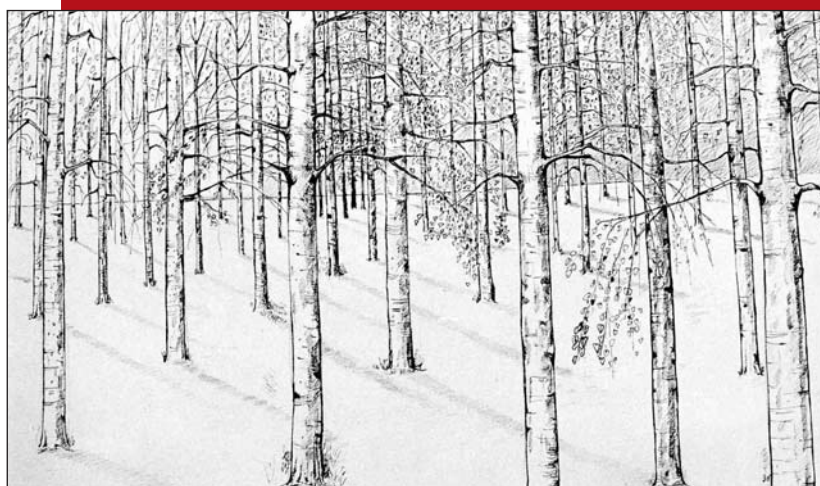
police de la Zone, Service prévention, animateurs de jeunesse, services sociaux du CPAS ou de la Coordination sociale mais également les associations telles que La ligue des Familles, des associations de quartiers, des représentants de parents d'écoles, des associations d'alphabétisation etc. avec des représentants de groupes politiques démocratiques désignés par le Conseil communal).

D'autres types d'instances ou de conseils existent par des décrets ou décisions d'autres niveaux de pouvoirs. Ils sont cependant des lieux dans lesquels les citoyens ou les associations rencontrent les responsables politiques pour faire émerger des lignes d'action. Il s'agit ainsi par exemple des Conseils de participation dans les écoles, des Conseils d'administration ou Conseil culturel du Centre culturel, des comités de lecteurs des bibliothèques publiques. Ces Conseils ont la possibilité de proposer des actions dès lors que la plupart des acteurs autour de la table décident d'y collaborer, mais ils peuvent surtout et avant tout être le lieu d'échange sur les pratiques des uns et des autres, et ensuite de débat autour de thèmes ou de propositions avant qu'elles ne soient portées et débattues en d'autres instances.

Croisements par les débats

Le pouvoir communal a ensuite la possibilité de mettre en place des rencontres ouvertes sur des thèmes particuliers.

KATYN
STANISLAS BRUS



Un premier temps peut consister à susciter la confrontation, la conscientisation par des rencontres, des contacts les plus ouverts possibles qui peuvent prendre la forme de soirées d'information et débat autour de questions telles que le questionnaire sur le développement durable ou l'information sur les Plan communaux de développement, les plans de circulation, les nouvelles réglementations en matière de mobilité (code de la rue) etc.

Mais au-delà de l'information, pour que l'éducation permanente soit vraiment à l'œuvre, il s'agit de se mettre à l'écoute et de se laisser interpeller. Un projet se concrétise parfois en "maison de la participation". Le projet est d'en faire un lieu d'échange permanent entre groupes sur des sujets et sous des formes diversifiées et dont l'occupation pourrait être cogérée avec les associations susceptibles de proposer des débats sur des thèmes d'intérêt collectif.

Croisement par le soutien d'initiatives

Il s'agit de soutenir des actions initiées par les associations elles-mêmes. Là, l'initiative de l'invitation vient de l'association et les responsables politiques peuvent y être invités mais il peut y avoir également, au niveau local le soutien par la mise à disposition de locaux, infrastructures et moyens techniques, parfois des moyens financiers.

Croisement par la gestion commune

Le dernier stade est celui de la mise en responsabilité directe des citoyens sur certains aspects de gestion communale. C'est ce qui est appelé la politique des "budgets participatifs" issue des expériences de Porto Allegre.

DES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Dans tous les cas, ces rencontres ne seront porteuses d'effets tangibles qu'à une série de conditions:

Ordre du jour et clarté sur les objectifs

Il faut que l'information préalable ait pu avoir lieu. Mais les obstacles



réels ou fictifs sont nombreux pour expliquer le déficit d'information: délais et canaux de transmission, intérêt ou volonté de l'administration. Plus fréquemment je constate que les raisons sont parfois liées aux freins mis par les responsables politiques eux-mêmes. Les raisons de ces freinages sont tantôt les bagarres quant aux champs de compétence (l'initiative d'un débat-info sur un aménagement de quartier revient-il au responsable des comités de quartier ou à celui qui traite de l'urbanisme? Est-ce une matière relevant de la "participation" etc?). Tantôt c'est une relative frilosité par rapport à la rencontre en temps que telle: les responsables politiques ne peuvent s'engager que sur des décisions déjà prises; or, s'il s'agit d'un débat préalable à la décision, les participants reprocheraient le manque de position ferme.

Légitimité et préparation

Il faut également que les associations et groupes d'habitants aient organisé entre eux et préalablement des discussions pour préparer la rencontre et prendre position. Il arrive fréquemment que les groupes qui ont pris le temps d'étudier le dossier soient surtout des groupes issus directement ou indirectement de groupes politiques. Il est alors insidieux de parler de parole aux citoyens puisqu'il s'agit du même cénacle de discussion.

AU JARDIN PUBLIC
MARIE-JEANNE GAY

Expertise et méthode

Les deux acteurs doivent également se reconnaître mutuellement dans leur complémentarité et leur légitimité différenciée. Il arrive que les associations se concurrencent soit sur la technicité (les services des administrations seraient-elles incompétentes pour un travail technique?) ou sur la politique (les groupes se positionnent en groupe d'opposition politique). D'autre part, les responsables politiques se considèrent, par le fait de leur élection, comme seuls représentants des citoyens et s'estiment souvent seuls capables de défendre un intérêt universel.

Les associations, se donnant les moyens de construire des positions, des questions ou des interpellations puis des propositions à partir de leur expertise de la quotidienneté, sont à même de participer réellement au débat politique local.

Le travail d'éducation permanente est donc un travail d'appropriation mutuel de deux acteurs dont les intérêts et les modes d'action sont distincts mais qui peuvent, en respectant leurs spécificités, se reconnaître complémentaires et souvent alliés. ■

L'ISCO en 2003-2004

PAR CHRISTIAN PIRET,
DIRECTEUR DU CIEP-ISCO

En 2003-2004, l'ISCO compte 20 groupes, dont 16 en Wallonie, 3 à Bruxelles, 1 en région germanophone et 5 nouveaux groupes. Comme nous l'avons déjà souligné à maintes reprises, l'implication des organisations dans la décision de créer un groupe varie selon les organisations et les régions: cette année, nous avons bénéficié de l'appui massif de la CNE, tant au niveau du recrutement qu'au niveau de l'engagement de formateurs, pour un projet de formation de cadres syndicaux CNE..

Un soutien important a lieu lorsque la CSC d'une région fait de l'ISCO une offre de formation privilégiée pour les élus ou candidats malheureux aux élections sociales, et ce après une première formation de base avec la FEC. Celui-ci peut se concrétiser par la mise sur pied de groupes spécifiques (Charleroi - et projet pour 2004-2005 en Brabant Wallon) ou par une participation active au recrutement dans le cadre d'un groupe "tout public".

A noter qu'un appui prononcé au moment de l'élaboration du projet ne se traduit pas toujours par une activité de recrutement intense. Ce fut le cas pour les groupes "Femmes et Démocratie" au Brabant Wallon et "Analyse de

genre" à Verviers. Le peu d'appui des organisations a été contrebalancé par l'investissement important des permanents régionaux CIEP-ISCO qui ont utilisé de façon particulière les canaux de communication du mouvement mais aussi d'autres moyens destinés à rencontrer des publics plus larges. Le résultat de cette forte implication n'est pas toujours à la mesure de l'effort fourni. Cette année comme l'an passé nous avons dû nous résoudre à entamer la formation avec des groupes en petit nombre, se réduisant encore après quelques mois.

Bref, il y a une grande diversité dans les implications régionales des organisations par rapport à l'ISCO. Ne serait-il pas temps de redéfinir une position claire des organisations à ce sujet?

Un regard sur la répartition du public ISCO selon le genre montre un léger déséquilibre. Sur les 298 étudiants, il y a 126 hommes (42%) et 172 femmes (58%). Cette répartition globale marque une grande diversité de situations, (cfr tableau). En fait, sur les 20 groupes actuels, seuls 4 ont une répartition équilibrée entre les hommes et les femmes. L'équilibre global s'obtient, à part dans le groupe CNE où il y a eu volonté délibérée d'un recrutement paritaire, par des compensations entre groupes à majorité masculine ou féminine. Ainsi des groupes à dominante "délégués syndicaux" à forte majorité masculine sont compensés par la création de trois groupes

exclusivement destinés aux femmes. Ces groupes "féministes" sont une déjà longue tradition en région germanophone et sont de nouvelles expériences en Wallonie (Brabant Wallon et Verviers). A la lecture de ces chiffres, il apparaît que la longueur de la formation ne semble pas être un obstacle à la participation des femmes. Elles ne sont pas plus nombreuses que les hommes à quitter la formation. Ceci est un petit clin d'œil aux responsables qui utilisent régulièrement cet argument... fallacieux!

Cette implication, forte ici, faible ailleurs, des organisations, a-t-elle pour effet que le public ISCO soit de plus en plus "étranger" à nos mouvements? Si certains ont pu le croire, ils se sont trompés.

Dans le tableau ci-joint nous avons réparti les étudiant-es en trois catégories: premièrement les permanents, militants ou personnels des organisations du MOC (1. Org.), deuxièmement les personnes engagées dans des organisations et associations sociales ou culturelles autres (2. Autres assoc.) et enfin les personnes non engagées au moment de l'inscription (3 Non org.). Les chiffres globaux font apparaître une majorité proche de 60% pour la première catégorie et de quasi 90% de personnes engagées pour les 2 premières catégories.. L'ISCO s'adresse donc bien à des adultes engagés, surtout dans nos organisations. Mais ceci ne doit pas camoufler, encore une fois, des diversités de situations régionales, reflétant des rapports MOC et organisations différents, et des adhésions plus ou moins fortes au projet ISCO.

LES "ANNÉES D'ORIENTATION"

Les nouveaux groupes ISCO ont du souffle! Les innovations sont multiples. Le groupe **ISCO-CNE**, fort de 53 personnes, expérimente le savant alliage entre formation syndicale (un tantinet consummatrice) et formation ISCO, où l'on a le souci d'évaluer l'appropriation des acquis. Après quelques tâtonnements, notamment sur les exigences attendues du travail personnel et sur les modalités d'un



Conseil de classe à 53¹, (on a constitué à côté du CEC un "Conseil de gestion"), la formation est évaluée positivement par les étudiants et les formateurs. N'empêche... le prochain groupe visera 30 à 35 personnes et non la cinquantaine!

Femmes et Démocratie en Brabant wallon emprunte une voie originale: c'est à partir des récits de vie des étudiantes que se dégageront les thématiques à approfondir dans les différentes disciplines les années suivantes, et ce en fonction d'un cahier des charges repensé en fonction des rapports sociaux de sexe!

Analyse de genre à Verviers voit se succéder l'année d'orientation en hiver 2003 et la première année en 2004. Le groupe expérimente le fait qu'un groupe "uniformément femmes" n'est pas nécessairement uniforme! Le cours à option choisi est un cours de communication.

Ces deux nouvelles filières ont bénéficié de l'expérience des formations "Féministes" développées depuis plus de dix ans en région germanophone et où s'est créé **un nouveau groupe à Roberville**, composé de dix étudiants.

Animation/Gestion à Liège bénéficie de la forte implication du permanent régional et du secrétaire fédéral MOC dans la formation elle-même. Cependant, l'implication des organisations dans le recrutement n'a pas été optimale, même si les inscrits sont très majoritairement issus des organisations. L'année d'orientation a bien rempli son rôle: passer de la formation - consommation à la formation - projet!

Comme à Verviers (effet de l'ingénierie du permanent communautaire?), l'année d'orientation fut organisée en hiver 2003 et la première année en 2004.

Animation/Gestion de projet à Bruxelles vient de démarrer. Un temps de formation est consacré à l'animation théâtrale. Les étudiants sont stimulés à établir le lien entre les cours et leurs expé-

riences familiales, professionnelles et militantes.

LES "PREMIÈRES ANNÉES"

Bagic Développement régional

à Bruxelles bénéficie d'un suivi personnalisé pour évaluer leur projet de formation, l'intégration des connaissances et les difficultés pédagogiques ou méthodologiques. Un déclic s'est fait chez certains étudiants, peu engagés au départ, et amenés à développer des projets d'action socio-politique. Via une démarche interdisciplinaire, les étudiants ont été invités à produire un travail d'observation sur un quartier. Celui-ci a abouti à une visite "socio-politique" de plusieurs coins de Bruxelles lors d'un week-end.. Le lendemain de cette "promenade", les étudiants se lançaient dans un atelier d'écriture!

Développement Régional durable

à Perwez n'a pas travaillé en vase clos: ouverture aux enjeux des élections régionales et européennes, visite d'un ancien site minier et du musée de la photographie et, on n'est jamais trop prudent pour préparer le mémoire, incitations aux délices de l'informatique et d'Internet dans le cadre de 2 journées de formation.

Animation/Gestion à Charleroi-La Louvière applique la démarche de pluridisciplinarité pour analyser une entreprise: les étudiants y découvrent que réaliser un travail avec quatre portes d'entrée (économie, sociologie, histoire, méthode) est probablement plus exigeant que de réaliser quatre travaux distincts.

L'ISCO Général à Tournai rassemble un groupe actif, volontaire, studieux, mais fort peu nombreux! L'appétit pour le politique y est grand et a été assouvi dans le cadre des cours à option centrés sur les enjeux des élections régionales et européennes.

Au Bagic Développement régional

à Mons-La Louvière, les cours sont organisés à partir de projets (et non l'inverse). Il s'agit d'analyser des zones territoriales bien délimitées sous l'angle des

différentes disciplines (tiens c'est un peu comme à Bruxelles... Influence de la permanente communautaire et de notre "Monsieur Bagic"?). Une démarche qui suppose un investissement important en temps, en organisation et... en travail intellectuel.

L'ISCO Général à Namur développe aussi une démarche pluridisciplinaire menée autour de la problématique "Pouvoir et citoyen" qui a inspiré les contenus de chacune des disciplines. En méthode, l'accent a été mis sur les différents types de démocratie, la prise de décision en groupe et le rapport entre "citoyen" et "savoir". En histoire, les étudiants ont jonglé avec le concept de pouvoir et l'ont décliné selon les époques. En économie, il fut question d'analyser comment les transformations de l'économie modifient les rapports entre citoyens et pouvoir. En sociologie, le livre de J.M. Le Goff sur la démocratie post totalitaire sert de référence pour analyser la construction démocratique en occident. Un cours à option "Pouvoir et Citoyen" prolonge de manière interdisciplinaire l'apport des différentes disciplines.

LA "DEUXIÈME ANNÉE"

L'ISCO Général à Libramont a poursuivi deux objectifs élaborés. Un "projet collectif" a été élaboré dans le cadre du cours du même nom. Les étudiants ont décidé de mettre sur pied un "week-end de la solidarité, de la convivialité et de la découverte". L'initiative a été pensée, négociée et gérée au cours de "projet collectif" où l'on apprend, par la pratique, à "faire" tout en ayant un regard "méta". Outre ce projet, les étudiants sont monopolisés par la mise en route du processus mémoire.

LES "TROISIÈMES ANNÉES"

Les groupes de délégués syndicaux **Animation/Gestion** à **Charleroi-Thuin** continuent la démarche propre à la filière à

savoir l'analyse d'un groupe de référence, la mise en évidence de situations insatisfaisantes et l'élaboration de pistes d'action pour améliorer cette situation. Parallèlement, ces deux groupes, poursuivent la préparation du mémoire, même si celle-ci est perturbée par les activités liées aux élections sociales qui sont particulièrement importantes pour ce public de délégués syndicaux.

Les équipes de formateurs des deux groupes, interpellés par le défi que représente l'accompagnement de 31 mémoires se sont réunies plusieurs fois pour réfléchir aux conditions de réussite des mémoires à l'ISCO.

ISCO Bagic Verviers termine valeureusement avec 4 étudiantes, expérimentant les stages Bagic où le MOC de Verviers s'est fortement impliqué. L'expérience de ce groupe est une interpellation à repenser l'organisation du BAGIC qui gagnerait à être organisé distinctement de l'ISCO.

ISCO Bagic Louvain-la-Neuve confirme l'expérience de Verviers: les étudiants trouvent la formation lourde et contraignante même s'ils parviennent à combiner la formation, l'engagement dans des stages et la réalisation de projets pertinents dans le cadre du Bagic. Le nombre d'abandons dans les deux groupes Bagic sont peut-être le

résultat d'un manque de clarté des objectifs Bagic par rapport à ceux de l'ISCO.

VHS (ISCO Germanophone) **Ovifat** continue la formation féministe, rassemblant 13 femmes dont la plupart sont engagées dans des associations socioculturelles.

“ANNÉES TERMINALES”

Trois groupes préparent leur mémoire. A Bruxelles, un module de “Travaux pratiques des mémoires” a été mis en place (8 matinées et 4 soirées) avec des participations diverses. La date de défense est programmée en septembre 2004.

GROUPES ISCO - BAGIC EN 2003 - 2004

Filière	Région	Nbre Etudiants	Hommes	Femmes	1 Org.	2 Autres Assoc.	3 Non Org.
Année d'orientation							
Animation-Gestion	Bruxelles	16	8	8	4	8	4
Femmes et Démocratie	Brabant Wallon (LLN)	10	-	10	4	5	1
CNE-ISCO	La Louvière	53	28	25	53	-	-
Analyse de genre	Verviers	17	-	17	4	6	7
Animation-Gestion	Liège	17	5	12	10	4	3
Féministe	Robertville	10		10		5	5
1ère année							
Développement régional Bagic	Bruxelles	10	5	5	5	5	-
Développement régional	B.W. (Perwez)	14	6	8	4	6	4
Animation-Gestion	Charleroi-Thuin	12	10	2	11	1	-
Développement régional Bagic	Mons-La Louvière	13	11	2	11	2	-
Général	Namur	16	6	10	14	2	-
Général	Tournai	8	1	7	3	1	4
2ème année							
Général	Libramont	14	4	10	10	4	-
3ème année							
Animation-Gestion	Charleroi-Thuin Lundi	13	9	4	13	-	-
Animation-Gestion	Charleroi-Thuin Jeudi	18	16	2	18	-	-
Bagic	Louvain-la-Neuve	9	6	3	2	7	-
Bagic	Verviers	4	-	4	1	3	-
Féministe	Ovifat	13	-	13	-	10	3
Terminal							
Economie à Finalité Sociale	Charleroi-Thuin	11	4	7	4	4	3
Général	B.W. (Nivelles)	10	2	8	2	3	5
Plusieurs filières rassemblées	Bruxelles	10	5	5	7	3	-
		298	126	172	180	79	39

A Charleroi - Economie à Finalité sociale -, 4 mémoires auront été présentés en 2004, sur un total de 11 étudiants; au Brabant wallon, une présentation publique des mémoires est annoncée pour deux étudiants en juin 2004.

PERSPECTIVES

Les perspectives de nouveaux groupes ISCO en 2004-2005 sont prometteuses. On peut espérer deux nouveaux groupes à Charleroi (animation/gestion), deux au Brabant wallon (animation/gestion), un à Bruxelles (formation de formateurs en alphabétisation), un à Vielsalm (ISCO général) et un nouveau groupe ISCO CNE; soit sept nouveaux groupes ISCO.

RECYCLAGE

Le recyclage des formateurs ISCO de février 2004, a rassemblé 20 personnes, ce qui était assez décevant si l'on considère le programme proposé: une formation sur le développement régional où étaient invités comme intervenants Guy Bajoit, Marie-Carmen Bex, Marc Installé et Jean Houard. Le compte-rendu des exposés a été présenté dans l'Esperlurette n°39. le succès mitigé de l'initiative pose une grosse question. Que faire?

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général de l'ISCO du 6 novembre 2003 a permis d'échanger à propos des nouvelles expériences de groupes ISCO. (Il ne fait pas de doute que l'expérience de création d'un groupe ISCO-CNE a suscité beaucoup d'interrogations... et a occupé le terrain de ce CGI tumultueux).

En cause, la création d'un groupe avec un public spécifique (quoique la CNE ait la particularité de rassembler des militants employés... de tous les secteurs d'activités) et expérimentant des pratiques légèrement différentes de celles de l'ISCO classique; en cause aussi un manque d'information quant aux motivations de cette initiative... A suivre donc!

Enfin, et ce n'est pas la moindre des questions, quelles seront les conséquences du processus de Bologne sur l'ISCO, son organisation, son diplôme,...

Au moment d'écrire cet article, nous ne disposons pas encore d'informations suffisamment pertinentes à ce sujet. Rendez-vous dans le prochain numéro en septembre 2004. ■

Ca ne changera rien! (OU ALORS...):

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE POUR DÉBATTRE DES ÉLECTIONS

En 2000-2001, la Compagnie Maritime montait sur les scènes de centres culturels et d'associations avec son spectacle mettant en scène Adrien et Richard, alités contre leur gré dans un hôpital tout à fait étrange dans lequel des élections sont organisées pour désigner les représentants des patients. Richard d'abord candidat ne peut se présenter et pousse son voisin à le faire. Adrien découvre alors pour la première fois les dessous de la démocratie. Voilà en quelques mots la trame.

Cette création collective refait surface puisque les élections approchent, les débats s'organisent, les colles chauffent et les esprits s'enflamment. ■

SI VOUS SOUHAITEZ INVITER LE SPECTACLE CHEZ VOUS OU ÊTRE INFORMÉ DE L'AGENDA DES DIFFÉRENTES REPRÉSENTATIONS EN WALLONIE, TÉLÉPHONEZ À LA COMPAGNIE MARITIME AU 067/87.83.54, E-MAIL: LACOMPAGNIEMARITIME@YAHOO.FR, UN SITE: WWW.THEATRE-ACTION.BE.

UNE INFO NON NÉGLIGEABLE, LE SPECTACLE EST RECONNU COMME TOURNÉE ART ET VIE.

Cartes en main pour la démocratie

FACE À L'EXTRÊME DROITE SOYONS (ET RESTONS) VIGILANTS

A l'occasion des élections régionales et européennes, le Centre d'action laïque (CAL) vient de sortir un jeu de cartes tout à fait original pour favoriser une prise de parole et une réflexion citoyenne autour des enjeux de la démocratie et pour contrer les arguments de l'extrême-droite. Sur chacune des cartes, figurent des citations et des proverbes provenant du monde entier. Elles peuvent ainsi servir d'outils dans les animations de groupes. A partir des celles-ci, une discussion peut s'instaurer autour de la démocratie et de la citoyenneté, des partis d'extrême droite et de leurs argumentaires. Cette campagne est complétée par des affiches Tous, POUR la démocratie qui reprend les objectifs et présente 4 interviews de personnalités autour des valeurs qui sous-tendent la démocratie. En conclusion, la démocratie est en jeu avec Cartes en main pour la démocratie, c'est avoir 52 bonnes raisons de préférer la démocratie! ■

¹ A côté du CEC, nous avons constitué un "Conseil de gestion" qui rassemble les délégués des huit sous-groupes.

Aux Jeux Olympiques, tous "FAIR PLAY"?

Une fois tous les 4 ans, c'est le grand rendez-vous! Des milliers d'athlètes venus du monde entier et de toutes les disciplines, vont nous tenir en haleine des heures entières, au rythme de leurs exploits sportifs. En quelques minutes, quelques secondes parfois, le verdict tombera pour couronner ou pour renvoyer aux oubliettes les milliers d'heures d'entraînements, les sacrifices, les régimes diététiques, le suivi médical... supportés pendant 4 ans.

Mais qui songera, au même moment, aux milliers d'autres sacrifices qu'auront dû subir les travailleurs de l'ombre, occupés, parfois jusqu'à 18 heures par jour et 7 jours sur 7, et le plus souvent pour des salaires ridicules, à la production des équipements sportifs des plus grandes marques? Ces travailleurs-là, qui leur octroiera la médaille du "fair play"?

Avec la campagne "Fair play at the Olympics", Vêtements Propres, Oxfam et les syndicats de Global Unions, veulent porter les projecteurs sur les réalités de la vie quotidienne de ces travailleurs.

Elsa, travaille à Djakarta, dans une entreprise qui reçoit des commandes de la part de grandes entreprises internationales réputées: Nike, Adidas, Puma, Fila, etc. Elle témoigne: *"Habituellement, nous sommes soumises à un quota de production de mille pièces par jour suivant les modèles. Mais, pendant les périodes d'exportations, ces quotas sont souvent doublés. C'est très stressant*

à atteindre et souvent, nous n'y parvenons pas. Nos dirigeants nous sermonnent ou nous sanctionnent, car cela représente pour eux des pertes importantes. Nous recevons des lettres d'avertissements; après trois lettres, c'est le licenciement qui nous attend!"

Dans le secteur textile, et particulièrement dans l'équipement sportif, la mode joue un rôle très important. Tous les deux ou trois mois, les modèles sont renouvelés dans les rayons... au gré des saisons et au fil des exploits des stars du petit écran. Les consommateurs (public-cible: les ados en recherche d'identification et capables d'influencer les choix de leurs parents) sont incités à chercher l'équipement de Beckham ou Ronaldo, de Kim ou Justine, d'Adidas, ou Nike... C'est un secteur où le marketing fait rage et engloutit des sommes énormes, parfois jusqu'à un tiers du prix de la pièce que vous achetez! (la main-d'œuvre locale représente à contrario environ 0,5 % du prix que vous payez!)

Chez nous, le consommateur paie la "marque". Au Sud, le travailleur trinque "pour l'étiquette".

La même entreprise réalise souvent les commandes de plusieurs marques, des commandes toujours ponctuelles, agrémentées de délais de plus en plus contraignants. La tendance est de travailler "à flux tendu", avec un minimum de stock pour éviter les coûts et suivre la mode.

Dans les six pays où ils ont enquêté, les promoteurs de la campagne "fair play" ont fait les mêmes constats accablants: heures supplémentaires forcées et souvent non payées, contrats à court terme, mauvaises conditions d'hygiène, rythmes de productions insoutenables, etc. Rien n'est épargné aux travailleurs (souvent des jeunes travailleuses).



Bien sûr, pour soigner leur image de marque, les grandes multinationales du sport ont édicté des codes de conduites sensés garantir le respect des principales normes internationales du travail (en omettant souvent la liberté syndicale et le droit d'association des travailleurs!).

Mais elles ne se disent pas responsables de la production en aval, là où elles imposent pourtant des conditions strictes à leurs sous-traitants.

Voilà donc le but de cette nouvelle campagne: interpellier les organisateurs (le Comité international olympique et le Comité olympique interfédéral belge) et leurs fournisseurs (principalement Adidas et Fila) pour qu'elles respectent enfin et intégralement les conventions de l'OIT, notamment via leurs pratiques de commandes et d'achats. ■

POUR AGIR, C'EST TRÈS SIMPLE: Signez la pétition pour des Jeux Olympiques vraiment "Fair Play"!

- SOIT, VIA UN AUTOCOLLANT QUE VOUS APPOSEZ SUR UNE AFFICHE DE LA CAMPAGNE (DISPONIBLE DANS LES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX DU MOC OU DANS LES ORGANISATIONS);
- SOIT, VIA INTERNET, SUR LE SITE WWW.VETEMENTS-PROPRES.BE.TF OU WWW.CSC-EN-LIGNE.BE

TOUTES LES PÉTITIONS SERONT COMPTABILISÉES ET REMISES AUX RESPONSABLES NOTAMMENT LORS DU DÉPART DE LA DÉLÉGATION DES SPORTIFS BELGES AU MOIS D'AÔÛT PROCHAIN.



Tous résidents, tous citoyens: ÉGALITÉ DES DROITS UNE CAMPAGNE D'OUTILS

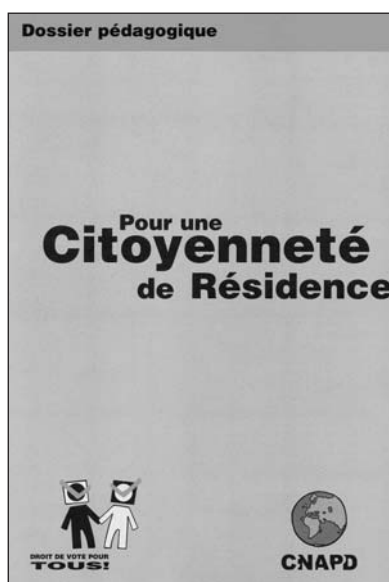
Aujourd'hui, la question du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non européens fait toujours débat.

C'est en effet un enjeu important pour notre démocratie, puisque elle n'est pas pour tous un acquis, mais représente bien un combat quotidien (surtout face aux montées de l'extrême-droite et du populisme en Europe).

Elaborée dans le cadre de la plateforme "Tous résidents, tous citoyens: égalité des droits!" (CNAPD) - et avec la collaboration de nombreuses associations d'éducation permanente compétentes notamment dans l'élaboration d'outils de sensibilisation à la citoyenneté -, la mallette pédagogique est un excellent outil d'animation tant pour les enseignants que pour les animateurs de groupe et formateurs d'adultes qui désirent travailler la question du droit de vote en général, et pour susciter des débats autour des enjeux liés à la citoyenneté des étrangers non-européens.

Les objectifs sont d'ouvrir tout un chacun à la problématique de l'accès aux droits politiques des étrangers, de sensibiliser les jeunes et les adultes à la question de la démocratie participative, mais aussi de sensibiliser le résident étranger à ce nouveau droit et ainsi favoriser le dialogue interculturel et la cohabitation.

Cet outil est composé de deux éléments: un dossier pédagogique et



une cassette vidéo La voie des autres (26 minutes avec un complément de 20 minutes). Chacun à sa façon répond de manière très juste et précise aux nombreuses questions qui touchent à la citoyenneté et à la participation politique de chacun, et plus particulièrement aux droits politiques des résidents étrangers en Belgique, d'une part avec des fiches d'informations "théoriques" très claires et des propositions concrètes de jeux et d'animations.

En conclusion, une très belle mallette, que tout animateur d'éducation permanente et/ou sensibilisé à la question du droit de vote se doit d'avoir dans son stock d'outils pédagogiques. ■

POUR INFO: CNAPD, RUE DU VIVIER 90 À 1050 BRUXELLES TÉL.: 02/640.52.62.

JE VEUX PAYER MES IMPÔTS

Marc Moulin définit très justement "l'impôt, c'est comme une cotisation pour être membre d'une société plus juste".

Si on souhaite une société où l'enseignement, la santé, les transports en commun, le logement, la gestion de l'énergie et l'aide aux personnes soient accessibles à tous, de bonne qualité et de proximité, alors il est capital de payer des impôts!

Il faut également que le système de redistribution des contributions soit équitable.

Donc, il est indispensable que chacune verse sa quote-part dans le pot commun pour permettre à l'Etat de financer des services aux citoyens et ainsi offrir à tout un chacun des services de qualité. Voilà les objectifs de la Campagne et de la pétition "Je veux payer mes impôts" organisé par la Coordination "D'autres mondes" de Liège avec le soutien de le CSC. ■

POUR OBTENIR CES PETITES CARTES BLEUES, QUI CONSTITUENT UNE PÉTITION POUR LE FINANCEMENT ÉQUITABLE DES SERVICES PUBLICS, CONTACTER LA COORDINATION D'AUTRES MONDES (RUE DU BEAU-MUR, 48 À 4030 LIÈGE OU PAR MAIL: CARTEPOSTALE@AUTRESMONDES.BE

La bloque des étudiants SANS DÉBLOQUER!

Toutes les premières fois, à chaque fois on s'en souvient! A fortiori, le premier blocus en première année supérieure. Qu'il bloque seul dans son kot ou dans son cocon familial, voilà l'étudiant face à des semaines d'étude intensive et d'examens stressants. Cela mérite bien un coup de pouce, histoire de gérer tout ça au mieux!

Le kit "Starting Bloque" regorge de trucs et ficelles pour donner à l'étudiant toutes ses chances de gérer positivement cette période qu'est le blocus. Il a été créé par des jeunes pour des jeunes qui démarrent leurs études supérieures ou universitaires.

C'est Jeunesse & Santé, avec le soutien de la Mutualité Chrétienne, qui a réalisé ce kit bourré de tonus. On peut compter sur lui, c'est un bon compagnon d'étude. Il se compose de six éléments:

- Un planning d'études à afficher et... à remplir! Parsemé d'humour, il permet d'organiser son effort en déstressant sympa.
- Un livret "Ta bloque, mode d'emploi": une mine d'or de principes faciles pour rendre le travail efficace et agréable. Que faire ou ne pas faire pendant la bloque? Comment étudier? Comment s'alimenter?
- Un "Bloque-notes Post-it", illustré de slogans d'encouragement, pour jeter des idées, pour noter une définition, ne pas oublier de...
- Une carte postale humoristique "Starting Bloque" à punaiser ou à envoyer aux copains pour leur remonter le moral.
- Un dépliant pour les supporters, pour rappeler que la bloque est aussi un sport qui mérite tous les encouragements.
- Un carton à accrocher à la porte: d'un côté "Je bloque" et de l'autre "Je débloque", histoire de prévenir vos éventuels visiteurs de votre état d'esprit! ■

LE KIT "STARTING BLOQUE" EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AU 0800-10987 (N° GRATUIT), 1 EURO DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENVOI.

Les guerres ANTI TERRORISTES

Ce numéro spécial de Contradictions est consacré aux "guerres anti-terroristes", c'est-à-dire aux guerres qui ont officiellement été justifiées par la lutte contre le terrorisme. Le concept, qui est en tant que tel interrogé dans une première contribution, a été analysé sous divers angles: politique, géostratégique, juridique, criminologique ou idéologique. L'optique générale consiste à la fois à déconstruire et à critiquer les discours et pratiques d'une "guerre antiterroriste" supposée justifier des mesures aussi différentes que l'invasion de l'Irak ou le renforcement des pouvoirs de la police en Belgique. Au-delà du langage universitaire propre à chaque discipline et tout en respectant les exigences de rigueur scientifique, il a été demandé à chaque auteur(e) de s'adresser à un public intellectuel composite, en favorisant une compréhension aussi large que possible. Ce numéro a été édité par Olivier Corten (Centre de droit international) et Barbara Delcourt (Institut d'études européennes), de l'Université Libre de Bruxelles, et illustré par l'artiste Jorge de la Torre. ■

CONTRADICTIONS 1ER TRIMESTRE 2004, 160p., 12 EUROS.
AVENUE DES GRENADIERS 2 BTE 1 À 1050 BRUXELLES. TÉL.: 02/660.65.98

Adresses des centres régionaux du CIEP

ATH

rue de Gand 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys 25 - 1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Plélinckx 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI

boulevard Tirou 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

CINEY

rue E. Dinot 21/bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

LA LOUVIÈRE

rue du Marché 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

LIÈGE

rue St-Gilles 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

HUY-WAREMME

av. Albert 1er 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

SERAING

rue Colard Trouillet 23 - 4100 Seraing
04/385.03.63

LUXEMBOURG

rue des Déportés 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

MONS

rue Claude de Bettignies 14 - 7000 Mons
065/35.39.63

MOUSCRON

rue St Pierre 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

NAMUR

place l'Illon 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

THUIN

rue du Pont 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13

TOURNAI

av. des États-Unis 10 bte 9
7500 Tournai
069/88.07.64

VERVIERS

rue Laoureux 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

WALCOURT/COUVIN

rue de la gare 1 - 5660 Couvin

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

Dates de Formations à épingler

LES ÉQUIPES POPULAIRES

- **Mercredi 16 juin:** réunion du Groupe Forum “environnement urbain” pour la mise sur pied d'action d'éducation à la propreté.

LIEU: 579, CHÉE DE BOONDAEL 1050 IXLLES. DATE ET LIEU À CONFIRMER. RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE BENOÎT DASSY 02 508 89 81.

LANCEMENT DE GROUPES ISCO

- **Vielsam - 27 janvier 2005** (Contact CIEP-Luxembourg ou CIEP Verviers)
- **Charleroi - Animation-Gestion - janvier 2005**
- **Namur - Ecole syndical CNE-ISCO - 6 septembre 2004**
- **Et aussi... en Brabant Wallon, à Bruxelles...**

“FEMMES HORS-LA-LOI?”

- **Semaine d'étude de Vie Féminine** Du 1er au 3 juillet 2004, à l'abbaye de Floreffe (près de Namur)
Trois journées d'exposés, ateliers, échanges et débats pour découvrir le monde de la justice et ses acteurs du point de vue des femmes, pour interroger les rapports entre les femmes à la justice.

Jeu 1er juillet: Femmes et justice: parcours d'obstacles?

Vendredi 2 juillet: La justice a-t-elle un sexe? Regards féministe, historique et sociologique sur les rapports entre les femmes et la justice.

Samedi 3 juillet: Nos paroles ont droit de cité. Trois forums se penchent sur des propositions et des projets de loi actuellement en débat. Lancement de la campagne de Vie Féminine contre le sexisme.

POUR OBTENIR LE PROGRAMME COMPLET ET POUR S'INSCRIRE CONTACTER VF AU 02/ 227 13 00.

VOUS POUVEZ AUSSI VISITER NOTRE SITE: [HTTP://WWW.VIEFEMININE.BE](http://www.viefeminine.be)

ISCO “FEMMES & DÉMOCRATIE”

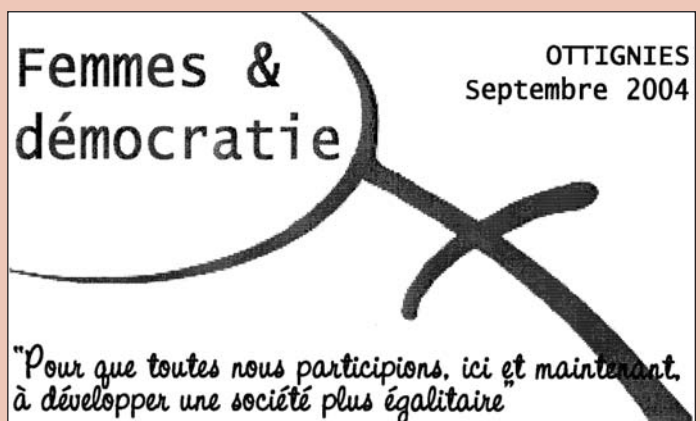
Le Brabant wallon organise une seconde année d'orientation dans le cadre de l'ISCO “femmes et démocratie”. Au travers de ce parcours de formation destiné à des femmes adultes,

- nous relisons l'histoire de notre société et de la citoyenneté en sortant de l'ombre l'histoire des femmes et en y reliant nos histoires de femmes.
- nous comprenons et analysons les phénomènes sociaux, politiques, économiques et culturels à partir de nos expériences personnelles, en fonction des rapports de genre.
- nous dégageons de nos observations, de nos analyses, un savoir collectif, porteur de changements.

Neuf étudiantes ont déjà entamé le parcours et vous invitent à les rejoindre.

Parole de l'une d'entre-elles: “Je suis d'origine congolaise. Je suis venue à la formation “Femme et Démocratie pour être la voix des femmes congolaises que je croyais sans parole. Hélas j'ai rencontré des femmes belges, marocaines, françaises et écossaises qui vivent la même situation que moi l'étrangère. Ceci m'a donné beaucoup de courage pour me battre non plus pour la femme congolaise seulement mais plutôt pour “La femme”. Cette formation est une autre façon d'apprendre. J'avais une formation fort académique et je trouve ici une formation où le contenu du cours vient de mon ventre!”

STÉPHANIE





Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC
(CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Tél.: 02/246.38.41-42-43

Fax: 02/246.38.25

e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique